



CLASSIQUES  
GARNIER

« Procès-verbaux de l'Assemblée générale du 24 novembre 2018 », *Revue d'Histoire littéraire de la France*, 119e année - n° 3, 3 – 2019, p. 743-755

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09449-4.p.0231](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09449-4.p.0231)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2019. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

## PROCÈS-VERBAUX

### DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 24 NOVEMBRE 2018

L'Assemblée générale de notre société s'est réunie le samedi 24 novembre 2018 dans la bibliothèque Ascoli de la Sorbonne, à 10 heures.

*Étaient présents* : Mmes Geneviève Artigas-Menant, Mireille Gérard, Mireille Huchon, Sakurako Inoué, Monika Prochniewicz, Anne Réach-Ngô ; MM. Jacques Cormier, Patrick Dandrey, Romuald Fonkoua, Luc Fraisse, Alain Génétiot, Giorgetto Giorgi, Sylvain Menant, Romain Menini, Bengt Norén, Jean-Claude Polet, Dominique Quéro, Pierre-Louis Rey, Tomasz Swoboda, Hubert Tubiana.

*Excusés* : Mmes Noëlle Benhamou, Marie-Hélène Boblet-Viard, Mireille Calle-Gruber, Delphine Denis, Marie Galvez, Agnès Kettler, France Marchal-Ninosque, Yveline Maze, Marina Muresanu ; MM. Michel Arrous, Thierry Bodin, Jean Céard, Jean-Marc Chatelain, Alain Corbin, Jean-Paul De Nola, Marc Fumaroli, Louis Lobbes, Christophe Martin, Olivier Millet, Jacques Obin, René Pommier, Damien Zanone.

M. Sylvain Menant, président de la SHLF, accueille chaleureusement les sociétaires et ouvre l'Assemblée Générale à 10h20.

#### *1. – Allocution du Président*

« Mesdames, Messieurs, chers confrères,

Je me réjouis de voir ici rassemblée une brillante cohorte de membres de notre société, réunis une fois encore pour témoigner de sa vitalité, pour constater son activité féconde, pour orienter ses travaux à venir. Beaucoup d'entre nous regrettent de ne pouvoir être présents ce matin ; la multiplication et la diversification des tâches des professeurs d'université, les soutenances de thèse nombreuses en cette saison, les contraintes du service pour les conservateurs, le foisonnement des réunions, le coût des voyages aussi, ainsi que des inconvénients de santé expliquent souvent ces absences. Certains m'ont écrit de vous transmettre leurs excuses ; elles figureront au procès-verbal.

Pour notre société, l'année qui vient de s'écouler a été marquée par la publication de quatre volumes remarquables et remarqués de la *RHLF*, fruit de notre collaboration avec la maison d'édition Garnier, que dirige notre confrère Claude Blum. Je le remercie de nous avoir fait parvenir en vue de cette assemblée un rapport détaillé sur son activité au service de la *RHLF* et de la Bibliographie. Il a fait porter ses efforts en particulier sur le référencement de la revue dans de nombreuses et importantes bases internationales,

ce qui accroît considérablement son audience hors de l'hexagone, déjà exceptionnelle pour une revue en français sur la littérature française. Malgré des difficultés dans la transmission des fichiers d'abonnés d'un éditeur à l'autre, il a pu, au titre de l'année 2017, première année d'exercice de notre nouvel éditeur, nous verser 27412,59 € ; le chiffre d'affaire relatif à la revue papier s'étant élevé à 121896,93 €, les droits revenant à la SHLF ont été de 21941,45 € ; s'y ajoutent les droits relatifs à la consultation en ligne de la revue, soit 964,92€, et surtout notre part des abonnements à la Bibliographie en ligne, soit 4506,22 €. La diffusion de cette bibliographie en ligne, la BLF, connaît une belle progression grâce aux efforts du service commercial de Garnier ; le chiffre d'affaire a augmenté de plus de 30 % en un an. Claude Blum estime que ce progrès est freiné, et risque dans peu d'années de l'être encore plus si le nombre de notices ne se rapproche pas davantage encore de l'exhaustivité. L'avantage actuel que nous assure une mise à jour en temps réel ne sera pas éternel. Nous ne pourrions éviter de nous pencher sur cette épineuse question avec notre partenaire, la BnF.

Alain Génétiot, qui dirige notre revue avec un zèle et une efficacité sans faille, vous parlera en détail dans un instant de la vie de la *RHLF*, dont la publication est l'aspect essentiel de notre mission. Je rappelle que la société a été créée après la revue, et pour lui servir de support. M. Génétiot suit les traces de son éminent prédécesseur, Pierre-Louis Rey, en ne ménageant ni son temps, ni ses efforts pour que la revue conserve son excellence ; il compose des sommaires attractifs ; il veille à ce que la fabrication de la revue se déroule ponctuellement, grâce à une vigilance permanente ; il entretient une immense correspondance avec les auteurs ou ceux qui souhaitent se voir publiés, avec les responsables de dossiers, avec les membres du Comité de direction et les nombreux experts que sollicite ce comité. La communauté des chercheurs peut lui dire avec nous sa reconnaissance. Tout en respectant scrupuleusement, et chaleureusement, le caractère collectif de cette entreprise qu'est la *RHLF*, il sait orienter le travail grâce à sa vaste culture et à sa familiarité avec les courants et les pratiques les plus actuels de la recherche, qui s'appuie sur un réseau international étendu. Pour le soulager dans une partie de sa tâche, le Conseil a nommé un directeur-adjoint de la revue, chargé spécialement de la lourde section des comptes rendus. Cette fonction a existé presque constamment dans le passé. C'est Dominique Quéro, professeur à l'Université de Reims-Champagne-Ardenne, qui a été choisi par le Conseil. Il est depuis longtemps un fidèle collaborateur de la Revue ; il a été douze ans secrétaire de rédaction, puis chargé de la section des comptes rendus sur le XVIII<sup>e</sup> siècle.

La cinquième livraison que reçoivent les abonnés est le volume bibliographique. Il est le reflet de la tâche inlassable de dépouillement, de classement et de description qu'a conduite tout au long de l'année 2017 à la Bibliothèque nationale Mme Monika Prochniewicz, assistée d'une équipe enthousiaste. Mme Prochniewicz va quitter dans quelques jours ce poste où elle a montré une énergie et une finesse égales à celles de son prédécesseur, Mme de Séverac, Marie Galvez. Mme Prochniewicz a pris la responsabilité de la bibliographie au moment où elle connaissait une profonde mutation, en devenant accessible en ligne, cumulative et mise à jour chaque semaine. Nous avons largement parlé de cet outil prodigieux l'an dernier, au cours d'une table ronde qui a réuni autour des orateurs, de façon émouvante, tous les conservateurs de la BnF responsables successifs de notre bibliographie depuis le père fondateur, le regretté René Rancœur : Marianne Pernoo-Bécache, Éric Férey, Marie Galvez, Monika Prochniewicz. Chacun a apporté sa pierre à l'édifice, en introduisant de nouveaux éléments et une réflexion approfondie sur le rôle et l'évolution de la bibliographie, qui est étroitement liée à l'évolution de la recherche et du contenu même de ce que nous appelons littérature. Nous nous réjouissons que la SHLF puisse être un lieu de rencontre et d'échanges entre les universitaires et les conservateurs des grandes bibliothèques, échanges non seulement agréables, mais aussi

éminemment fructueux, comme nous le constatons tous les jours. Mme Prochniewicz restera parmi nous, puisqu'elle est membre de notre conseil non *ès-qualité*, mais à titre personnel, comme Mme de Séverac, Marie Galvez. Ses conseils et ses avis nous seront précieux. Je prie Mme Prochniewicz d'accepter nos vifs remerciements pour la mission qu'elle a si bien remplie pour notre plus grand profit, et tous nos vœux pour les nouvelles fonctions auxquelles elle est appelée à la Bibliothèque publique du Centre Pompidou.

Au cours des dernières années, les chantiers importants se sont succédé : la mise en ligne de la bibliographie, puis le changement d'éditeur, puis le redressement financier et la reconquête des abonnés. Cette année, l'objectif a été d'améliorer la visibilité de la société. C'est dans cette perspective que j'ai accepté une invitation du Président de la République au Président de la Société d'Histoire littéraire de la France : il s'agissait de le retrouver le 31 mai à Ferney à l'occasion de l'inauguration du château de Voltaire complètement rénové. À la suite de cette brève rencontre, je lui ai écrit pour souligner le rôle de conseillère pour lequel notre société est toute désignée dans le domaine des célébrations littéraires et spécialement pour ce qui concerne les maisons d'écrivains. La réponse, qui souligne longuement notre autorité, a été encourageante, et doublée d'une lettre similaire du cabinet du Ministre de la Culture. De façon moins anecdotique, Mme Réach-Ngo vous parlera tout à l'heure du pilotage qui lui a été confié de la création d'un nouveau site davantage tourné vers le public et d'autres questions d'image, comme le choix d'un sigle. Notre ancien site avait été créé de toutes pièces, grâce à une aide de l'Institut de France, par le secrétaire appointé de la société, M. Pascal Surget. Il a rendu de réels services pendant plus de dix ans, mais se trouve désormais dépassé par les nouvelles technologies et les nouvelles attentes du public. Anne Réach-Ngo a déployé une remarquable activité pour porter le nouveau projet à son terme, où il parvient maintenant conformément à ses prévisions. Je tiens à la remercier publiquement, au nom de la Société, pour lui avoir tant donné de son temps et de ses compétences, au milieu de tant d'autres tâches et contraintes.

Je dois remercier aussi tous ceux qui œuvrent, jour après jour, pour que soit maintenu le niveau d'excellence auquel la société est attachée : les membres du comité de direction de la revue ; les experts désignés pour chaque proposition d'article ; les responsables de siècle pour les comptes rendus, les recenseurs ; les membres du Bureau de la Société qui m'entourent de leurs conseils et de leur soutien amical, et spécialement Mme Delphine Denis, sur qui repose l'organisation de nos rencontres et de nos agapes, et M. Romain Menini, qui joint à la charge de secrétaire de rédaction de la revue celle de secrétaire du Conseil. Je me réjouis particulièrement de voir mêlées dans ce concert de bonnes volontés plusieurs générations, et de voir ainsi l'avenir assuré. L'avenir de la revue et de notre société, certes ; mais surtout l'avenir de nos études, menacé par le discrédit des études littéraires en général.

Je salue particulièrement, pour conclure ces propos mêlés de confiance et d'inquiétude, les correspondants étrangers de la Société qui ont pu venir nous rejoindre pour cette fête annuelle de la SHLF. M. Olivier Millet, Secrétaire général chargé des correspondants nous a adressé un rapport à ce sujet. Nous lui sommes reconnaissants du bulletin électronique qui paraît désormais de façon régulière et rassemble de précieuses informations, souvent introuvables ailleurs, sur les travaux d'Histoire littéraire de la France dans le monde. Mais je tiens dès maintenant à me réjouir de la nomination de nouveaux correspondants, comme M. Paul Geyer pour l'Allemagne et Mlle Sakurako Inoué pour le Japon, qui a pu venir à Paris à l'occasion de notre Assemblée générale et vous parlera tout à l'heure. La présence lointaine des correspondants dans tant de pays est le signe réconfortant d'un savoir qui s'élabore dans la collaboration générale, et aussi, malgré les vents contraires qui réduisent sa diffusion, le signe réconfortant de la vitalité de la littérature de langue française. »

M. Menant donne ensuite la parole à M. Génétiot, directeur de la *RHLF*.

2. – RHLF : rapport de M. Alain Génétiot,  
secrétaire général, directeur de la revue

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Sociétaires,

Le travail au sein des revues est un travail d'équipe et celle de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* a depuis longtemps prouvé sa cohésion et son efficacité. Au seuil de ce rapport moral, j'ai le plaisir d'accueillir en son sein le Professeur Dominique Quérou, déjà responsable du XVIII<sup>e</sup> siècle dans le comité des recensions, qui fait son entrée dans le comité de direction en qualité d'adjoint à la direction, plus particulièrement chargé de l'ensemble des comptes rendus, tant imprimés que mis en ligne sur notre site. Les comités de direction et des recensions restent inchangés et j'aimerais une nouvelle fois en saluer collectivement tous les membres qui animent la revue en confiant expertises et recensions d'ouvrages et en arbitrant sur les articles que nous publions. Par-delà les membres des comités, j'aimerais une nouvelle fois rendre hommage et remercier tous les experts qui par définition doivent rester anonymes et qui acceptent bénévolement de nous donner leurs avis circonstanciés sur les articles soumis à la revue. Un certain nombre d'articles ont pu ainsi être enrichis de leurs suggestions et ajouts bibliographiques précieux pour les auteurs eux-mêmes, l'évaluation en double aveugle restant la pierre angulaire de notre déontologie. Et bien évidemment les auteurs eux-mêmes qui nous font confiance et les recenseurs qui rédigent des comptes rendus sur les nombreux ouvrages qui nous sont proposés : ce sont eux qui, en définitive, font la qualité et la tenue de notre revue plus que centenaire.

Je tiens à remercier également M. Romain Menini, ici en qualité de secrétaire de rédaction, qui centralise les épreuves et veille à leur relecture avec une toute particulière acribie, garantie de la haute tenue de notre revue.

Je souligne enfin la remarquable régularité des Classiques Garnier qui font paraître désormais la revue en milieu de trimestre. Conformément à l'exigence de référencement imposée par l'éditeur afin d'être recensés dans les moteurs de recherches, nous demandons désormais systématiquement aux auteurs d'articles un résumé et quelques mots-clés.

L'année qui s'achève a vu, par les hasards du calendrier, toutes les livraisons de la revue structurées autour de numéros thématiques consacrés à la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle. Le premier numéro a été consacré aux actes du colloque « Tristan Corbière en son temps » organisé par Yann Mortelette, le second sur « Littérature et nature morte au XIX<sup>e</sup> siècle », dirigé par Alain Guyot et Yvon Le Scanff et le troisième sur « Les Chiffonniers littéraires », dirigé par Antoine Compagnon, à partir des conférences qu'il avait accueillies dans son séminaire du Collège de France. Le dernier numéro de l'année, qui est paru au début de ce mois de novembre, commémore le centenaire de la disparition d'Edmond Rostand par un recueil dirigé par Jean-Yves Guérin.

Le prochain numéro, n° 1-2019, sera entièrement composé de *varia*, tandis que le dernier numéro de l'année, le n° 4, réunira les actes du colloque de la SHLF « Poésie et éthique (XVI<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> s.) » auquel nous avons assisté ces deux derniers jours. Pour les deux autres numéros, n° 2 et 3-2019, nous sommes en train d'expertiser les propositions qui nous ont été faites, qu'il s'agisse soit de recueils thématiques soit d'articles individuels en *varia*. Comme vous avez pu le constater, nous tenons beaucoup à couvrir, ne serait-ce qu'à titre de miscellanées, l'ensemble du champ littéraire, de la Renaissance au contemporain. L'année qui s'achève a été propice à la publication de documents : lettres de Voltaire, poème de Germain Nouveau, trois inédits de Montherlant. Les comptes rendus offrent une rubrique de plus en plus fournie, qui justifie une gestion autonome du comité des recensions, d'où la nécessité de renouer avec la tradition du poste d'adjoint à la direction. En particulier l'accroissement régulier des ouvrages collectifs, recensés en ligne sur notre site et immédiatement publiés, accroît la volumétrie de la

revue, bien que sans incidence sur les 256 pages trimestrielles du volume papier. Enfin la bibliographie annuelle au format papier, procurée par Mme Monika Prochniewicz, conservateur à la BnF, qui vous en parlera ensuite, complète la publication par un épais numéro hors-série.

Le bilan chiffré, arrêté en octobre 2018, que m'ont fait parvenir les éditions Classiques Garnier indique que les abonnés à la revue papier se trouvent sur tous les continents, dans une quarantaine de pays dont les principaux sont, outre la France, les États-Unis, le Japon, l'Allemagne, l'Italie et le Royaume-Uni. On note une stabilisation du nombre d'abonnés par rapport à 2017 (734 vs 731), où l'augmentation des abonnements institutionnels compense un recul des abonnements des particuliers : France particuliers 117 vs 142 ; France institutions 90 vs 77 ; Étranger particuliers 51 vs 62 ; Étranger institutions 476 vs 450.

Les ventes au numéro restent assez marginales (moins d'une dizaine par livraison), à l'exception du n° 1-2018 qui a généré 20 ventes au numéro, mais pour le n° 4 qui vient tout juste de paraître en début de ce mois, les chiffres ne sont pas significatifs. En revanche, du point de vue des consultations en ligne, notre éditeur me signale un chiffre d'environ 430 000 consultations annuelles qui correspondent aux *views*, à savoir de simples passages sur une page quelconque de l'ensemble des numéros de la *RHLF*.

Pour ce qui est du référencement, M. Claude Blum, directeur des Classiques Garnier, me fait observer que la *RHLF* est désormais référencée :

- dans les outils de découverte EBSCO Discovery Service ; Summon ProQuest ; Primo Exlibris ; OCLCWorld Cat, IBZ (De Gruyter) ;

- sur les plateformes de référencement des métadonnées sans instance de sélection : Google Scholar, MLA, SUDOC, Fabula ;

- sur les plateformes de référencement des métadonnées avec instance de sélection : Arts and Humanities Database (ProQuest) ; Literature Online (ProQuest) ; Arts and Humanities Citation Index (Web of Science), Current Contents – Arts and Humanities (Web of Science) – le référencement sera effectif sur les deux dernières plateformes au cours du premier semestre 2019 – ;

- sur la plateforme de diffusion JSTOR.

M. Blum souligne que le référencement de la *RHLF* mis en place par ses soins est particulièrement important en qualité et en quantité, qu'il donnera son plein effet en 2019 et que son développement sera poursuivi.

S'agissant de notre propre site Internet < [srhlf.free.fr](http://srhlf.free.fr) >, notre webmestre, M. Pascal Surget, me transmet le bilan statistique suivant, lui aussi arrêté au 31 octobre 2018, sur dix mois. Le nombre des comptes rendus en ligne atteint à ce jour 452 avec 52 726 téléchargements en 2018. La consultation de la page des comptes rendus en ligne ne cesse de s'accroître depuis son ouverture en mai 2012 : en 2012 elle était de 4 997 sur 8 mois (soit 7 496 rapporté à 12 mois) et cette année (sur 10 mois) elle est déjà de 14 377. Cette augmentation se retrouve dans la consultation des pages : en 2018, la page d'accueil a été consultée 17 010 fois, les sommaires antérieurs 7 709 fois, les tables des matières 9 723, les envois à la *RHLF* 1 776, ce qui augure bien de notre attractivité, et les sommaires prévisionnels 2 248. En 2018, on compte 69 831 visites (– 10 172 par rapport à 2017) mais ces visites sont plus ciblées et conduisent à un accroissement des pages consultées, 280 192 (+ 37 580), des fichiers chargés, 1 309 327 (+ 61 314) et des *hits* (touches), 1 466 968 (+ 60 348). La bande passante utilisée repart à la hausse et se stabilise à 48,77 Go (contre 45,73). La page d'accueil a aussi amplifié sa progression : + 21,7% par rapport à l'année précédente. La page des tables des matières confirme son bond de fréquentation enregistré sur les trois dernières années : 9 477 visites en 2016, 10 278 en 2017, 9 723 en 2018 contre une moyenne de visites de 3 386 sur les trois années précédentes (2013, 2014, 2015).

S'agissant du site, nous sommes à la veille d'une refonte majeure dont vous parlera Anne Réach-Ngô et qui a pour but de moderniser l'interface utilisateur et ainsi d'augmenter notre propre visibilité en ligne.

Mesdames et Messieurs les Sociétaires et chers lecteurs, je vous remercie de votre attention. »

M. Menant adresse, au nom de la Société, ses plus vifs remerciements à M. Génétiot pour son travail à la tête de la *RHLF*. Il se réjouit à nouveau d'accueillir Dominique Quéro, nouveau directeur adjoint de la revue. Il invite les membres de l'Assemblée à prendre la parole pour questionner, s'ils le souhaitent, M. Génétiot.

M. Luc Fraisse, trésorier adjoint, fait remarquer que le nombre d'abonnés a considérablement augmenté. M. Menant rappelle la circulaire qu'il avait adressée l'année précédente, d'une grande efficacité. Malheureusement, tous les nouveaux sociétaires ne se sont pas réabonnés en 2018 ; M. Menant signale qu'il entend insister auprès de l'éditeur pour qu'il procède à une relance électronique. Mme Anne Réach-Ngô note qu'il serait souhaitable que la procédure d'abonnement soit simplifiée et qu'elle puisse s'effectuer en quelques clics sur le site des Classiques Garnier. M. Menant abonde en ce sens, en disant sa volonté que le réabonnement puisse se faire de manière automatique, comme c'est le cas pour d'autres sociétés savantes.

Le rapport moral de M. Génétiot est approuvé à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Mme Monika Prochniewicz, pour le bilan bibliographique de l'année 2017.

*3. – Bibliographie de la littérature française :  
rapport de Mme Monika Prochniewicz, conservatrice à la BnF*

« Monsieur Le Président, Mesdames, Messieurs,

Le bilan du travail du bibliographe de la littérature française, que je souhaite vous présenter pour l'année 2018, se compose, comme d'habitude, de deux parties liées aux deux volets de la bibliographie : la publication papier et la base de données.

La bibliographie papier a été publiée pour la deuxième année consécutive par les Classiques Garnier. Après un retard important l'année dernière, nous nous sommes efforcés de la faire paraître dans les délais prévus par la convention. L'extraction de la base a été effectuée comme chaque année début mai par les Classiques Garnier. Après la correction de plusieurs erreurs liées à cette opération, j'ai reçu la bibliographie sous format Word à la mi-mai. Je l'ai renvoyée, avec les premières corrections, dans la deuxième moitié du mois de juin et j'ai reçu les premières épreuves sous pdf début août. Comme j'avais demandé auparavant un calendrier de travail éditorial qui permette la publication au moment de la rentrée universitaire, et comme les deux mois d'été sont des mois de congés aussi bien pour les rédacteurs des Classiques Garnier que pour moi, nous avons d'abord prévu le rendu des premières épreuves pour la fin août en vue d'une publication fin septembre. Ce calendrier s'est trouvé perturbé : les Classiques Garnier m'ont finalement demandé une relecture beaucoup plus rapide pour une remise au 8 août, soit une semaine seulement. J'ai réussi à tenir ce délai, mais la date d'envoi à l'imprimeur s'est trouvée néanmoins décalée : j'ai reçu les secondes épreuves seulement à la fin de septembre et la bibliographie a finalement paru le 24 octobre.

Nous avons rassemblé au cours de cette année 7 874 références. La rubrique du *xxi<sup>e</sup>* siècle grandit d'année en année et atteint dans la dernière publication le nombre d'environ 250 notices. La quantité des notices pour les siècles précédents reste inversement proportionnelle à l'ordre chronologique : le *xx<sup>e</sup>* siècle continue à être le plus étudié, suivi par le *xix<sup>e</sup>* siècle et, loin derrière, le *xviii<sup>e</sup>* siècle, le *xvii<sup>e</sup>* et le *xvi<sup>e</sup>* siècles qui concentrent sur eux l'attention des chercheurs de façon à peu près égale.

Le dépôt légal de la BnF constitue toujours le plus important réservoir de références pour les publications françaises. Il est complété par les ouvrages et les périodiques qui arrivent sur commandes de l'étranger. La liste des 238 titres de revues que nous avons dépouillées cette année est jointe à la publication papier pour permettre aux lecteurs d'avoir accès à l'information la plus à jour sur l'origine des articles référencés. J'ai également reçu plusieurs courriers des correspondants étrangers de la *RHLF* que je remercie pour le travail qu'ils effectuent.

L'année dernière, nous avons évoqué, pour la deuxième fois, la possibilité d'intégrer à la base de données des références des ouvrages parus sous forme numérique. Nous avons commencé cette année à introduire des notices sur des *e-books* : elles ne diffèrent pas des notices classiques, puisque tous les champs bibliographiques sont renseignés de la même manière. Pour l'introduction des références provenant des revues en ligne ou des carnets de recherche numériques, nous attendrons les propositions de la SHLF : en effet, la production est si pléthorique qu'il faudrait un choix effectué par les chercheurs eux-mêmes, qui sont les meilleurs juges du sérieux de ces publications. Je lance donc un appel : si vous publiez une partie de vos travaux uniquement sous forme numérique ou si vous êtes lecteurs des publications en ligne, n'hésitez pas à les signaler à mon équipe.

J'aimerais aussi faire un point sur le développement de la base en ligne. La collaboration avec Héléna Pihen, qui en est la nouvelle responsable de la base aux Classiques Garnier, se déroule de façon très harmonieuse. De temps à autre, quand la base rencontre un dysfonctionnement, celui-ci est tout de suite signalé aux Classiques Garnier et, dans la plupart des cas, corrigé le même jour.

Deux engagements mentionnés dans la convention posent pour l'instant problème. Le premier, le plus important, est la mise en place de la récupération automatique des notices du catalogue de la BnF. Les Classiques Garnier s'engagent à commencer le travail sur ce dispositif en janvier 2019. Le deuxième concerne le retard pris sur le versement des années antérieures de la bibliographie dans la base. Selon le calendrier prévu initialement, nous devrions à la fin de 2018 pouvoir consulter dans la base toutes les références des années 90 et 80. Pour l'instant, elles en sont absentes : la limite chronologique de la base est toujours l'année 2000. Les Classiques Garnier sont conscients d'avoir pris du retard ; c'est la raison pour laquelle ils lanceront simultanément la rétro-conversion pour les deux décennies, puis se maintiendront à jour selon le calendrier prévu dans la convention.

Du côté de la BnF, j'aimerais mentionner une formation qui a été mise en place cette année pour tous les collègues qui consacrent des plages de service public à renseigner les lecteurs sur les fonctionnalités de la base. Cette formation prend une demi-journée et a pour vocation d'être proposée régulièrement aux nouveaux bibliothécaires arrivant dans le département. Nous avons également élaboré un support de présentation.

Enfin, je voudrais vous annoncer mon départ de la BnF en décembre prochain. J'en profite pour vous remercier de ces quatre années de collaboration. J'ai été heureuse de pouvoir travailler avec vous sur un projet aussi exigeant et aussi intéressant.

Merci, et merci pour votre attention. »

M. Menant remercie Mme Prochniewicz pour son travail précieux durant ces quatre années de bons offices. Il dit son admiration et sa reconnaissance à l'égard de l'œuvre accomplie. Il insiste ensuite, appuyant les dires de Mme Prochniewicz, sur la question des travaux en ligne (revues, blogs, carnets de recherche, etc.), que les Sociétaires sont appelés à signaler aux bibliographes de la BnF.

Le rapport de Mme Prochniewicz est approuvé à l'unanimité.

Une discussion s'engage ensuite sur la question de la sélection des travaux (papier, en ligne) à recenser dans la bibliographie. Sur quels critères ? Faut-il signaler les thèses



du monde entier, désormais mises en ligne sur les sites universitaires ? MM. Dandrey et Menant, Mmes Prochniewicz et Réach-Ngô exposent leurs vues sur le sujet. Il est répété que, en la matière, les Sociétaires sont appelés à transmettre leurs *desiderata* et leurs signalements précis aux bibliographes.

La parole est ensuite donnée à M. Hubert Tubiana.

*4. – Situation financière :*  
*rapport de M. Hubert Tubiana, trésorier*

« Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis, chers Sociétaires,

J'ai l'honneur de vous présenter cette année le bilan financier de l'Association SHLF de l'exercice du 1<sup>er</sup> juillet 2017 au 30 juin 2018, établi en accord avec M. Luc Fraisse, trésorier adjoint.

L'exercice clos au 30 juin 2018 a une durée de 12 mois et est caractérisé par les données suivantes :

- Total du bilan : 27 908 euros
- Total du compte de résultat (produits) : 34 421 euros
- Résultat de l'exercice (excédent) : 5 478 euros

Les comptes de l'Association pour l'exercice clos au 30 juin 2018 font apparaître un excédent de 5 478 euros contre un excédent de 3 188 euros pour l'exercice précédent.

L'exercice est marqué par le versement Puf d'un montant de 13 936 euros en baisse de 3 124 euros pour cette année, ainsi qu'un versement des Classiques Garnier de 9 000 euros pour sa deuxième année comme nouvel éditeur pour la SHLF soit une augmentation de 7 342 euros.

Les produits financiers sont de 712 euros dont des intérêts sur titres pour un montant de 686 euros et des intérêts sur Livret A reçus pour 22 euros. Les charges financières sont de 640 euros de moins-value latente.

Le portefeuille est composé de 14 Obligations SG valorisées à 15 225 euros au 30/06/2018.

Les frais de fonctionnement augmentent de 1 504 euros. Ils passent de 27 439 euros à 28 943 euros pour cette année. L'Association a totalement réglé les arriérés de cotisations retraites ARRCO pour les périodes de 2003 à 2012 à fin octobre 2018. La provision comptabilisée en 2017 pour un montant de 10 388 euros a été annulée au cours de l'exercice 2018. L'association a bénéficié de la remise des majorations de retard.

Le total du bilan est de 27 908 euros. Une provision de 4 000 euros a été comptabilisée à fin 2018 pour les travaux de refonte du site internet de l'association.

Les fonds propres consolidés de l'Association d'un montant de 23 908 euros sont excédentaires et correspondent à notre fonds en trésorerie de 27 906 euros diminué de la provision pour charge de 4 000 euros.

Je tiens à remercier l'ensemble du bureau qui m'aide dans ma fonction de trésorier au sein de l'Association. »

M. Menant insiste sur le redressement financier qu'a réussi la Société et remercie M. Tubiana pour son aide en la matière, ainsi que pour son activité en tant que trésorier.

Le rapport financier de M. Tubiana est approuvé à l'unanimité.

La parole est ensuite donnée à Mme Anne Réach-Ngô, chargée de mission pour la communication.

5. – *Rénovation du site de la Société :*  
*rapport de Mme Anne Réach-Ngô, membre du Conseil*

« Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

Je vous remercie de la confiance que vous m'avez manifestée en m'incitant à conduire la rénovation du site de la SHLF avec les prestataires informatiques DigiTela et Ephese Web. Je rappellerai rapidement les objectifs premiers de cette entreprise de rénovation, puis vous présenterai le site dans son état actuel, encore hébergé par le site de production du prestataire Digitela, et terminerai cette courte présentation évoquant les dernières difficultés qui restent à surmonter, qui tiennent au nettoyage, au formatage et à la mise à jour des données d'une part, au référencement de l'autre et enfin, à l'élaboration de nouveaux protocoles de travail qui permettront de poursuivre la communication des activités de la société et le développement de son rayonnement dans l'environnement numérique actuel.

Je partirai du site actuel de la SHLF qui rend compte de la richesse de la Société d'Histoire littéraire de la France : < <http://srhlf.free.fr/indexnew.php> >. Ce site a été conçu il y a plus de quinze ans par Pascal Surget, entièrement en lignes de code, sans le recours aux outils numériques actuels qui facilitent la production de site, comme Wordpress ou Dreamweaver. Il rend compte de la diversité des contenus produits par la Société, qu'il s'agisse de la Revue, de la Bibliographie, des Comptes rendus d'ouvrages collectifs qui paraissent en ligne au fil de l'eau avant d'être intégrés à la Revue, mais aussi des Annonces de manifestations et d'événements.

L'entreprise de rénovation du site vise à conserver la quantité des informations accumulées au cours des quinze dernières années en les restructurant de manière à en faciliter l'accès aux publics d'aujourd'hui, habitués à des sites plus lisibles et plus ergonomiques. Pour cela, il était nécessaire de redéfinir les usages du site en prenant comme objectifs premiers sa maniabilité par les membres du bureau de la SHLF – qui jusqu'à présent ne pouvaient intervenir directement sur le site – et sa lisibilité par les internautes, afin de soutenir la campagne de reconquête des adhérents engagée avec succès par Sylvain Menant ces dernières années. Pour ce faire, nous avons commencé par mener une enquête sur les différents sites des sociétés savantes françaises, afin de bien identifier les modes de fonctionnement de ces sites et la manière dont ceux-ci menaient leur communication digitale.

Cela nous a conduit à opter pour un outil à la fois très performant, dans les différentes possibilités de publication des informations qu'il offre, et très simple d'usage pour les personnes qui seront chargées d'alimenter le site une fois celui-ci réalisé : Wordpress. Précisons que, à l'heure actuelle, 23 % des sites mondiaux utilisent actuellement Wordpress ; le logiciel fait appel à une très vaste communauté d'informaticiens chargés de développer régulièrement de nouvelles fonctionnalités et d'assurer le bon fonctionnement de la plateforme. Le travail de conception et de réalisation du site a été mené avec une équipe de deux prestataires informatiques : l'un, Christophe Verrier, chargé de la gestion des données (donc de la récupération des données de l'ancien site, de leur formatage en fonction des standards reconnus et du schéma d'import sur le nouveau site) et l'autre, Pascal Rocha, chargé de la composition et du graphisme du site. Un logo a notamment été produit pour la société, qui pourra l'utiliser également pour sa communication imprimée.

Le principe de structuration du site a tout d'abord été clarifié. Le site s'organise maintenant en un menu composé de cinq onglets : – Présentation de la SHLF ; – Événements et manifestations ; – Revue ; – Bibliographie ; – Réseaux de la SHLF. Ces axes forts de la vie de la Société peuvent être explorés à travers les sous-menus :

- dans le cas de l'onglet de la «Présentation de la SHLF», l'utilisateur du site pourra trouver des informations sur l'histoire de la Société, sur ses missions et sur l'organisation de son conseil d'administration;
- dans l'onglet «Revue», il aura accès aux comptes rendus publiés, aux sommaires et aux modalités de soumission des articles;
- dans l'onglet «Bibliographie», il pourra trouver une présentation de la Bibliographie ainsi qu'un mode d'emploi de la bibliographie en ligne;
- l'onglet «Réseaux de la SHLF» rassemble les Bulletins, des liens vers des sites partenaires, les modalités d'adhésion et une page «Correspondants étrangers», créée en réponse à la demande faite lors du dernier CA sur le réseau international de la SHLF.

Certaines pages, comme cette dernière, doivent encore être rédigées et pourront être régulièrement enrichies. L'architecture globale du site est désormais stable et nous semble fonctionnelle.

La page d'accueil du site ne se contente pas de présenter un menu. Elle offre d'autres voies d'accès aux différents contenus, sous la forme de vignettes qui permettent d'avoir une vue d'ensemble des activités, informations et services offerts par la SHLF. La présentation sous forme de vignettes permet également à l'internaute d'aller directement au sujet qui l'intéresse selon les besoins de sa consultation. Les éléments les plus récents sont mise en avant dans le bas de la page dans l'entrée «Dernières publications sur le site», ce qui permet de hiérarchiser l'information, en une mise à jour automatique de la page à chaque nouvelle information publiée. Les pages les plus importantes ont été créées en privilégiant la simplicité et la clarté de l'information. Certaines pages ont été mises en avant sur la page d'accueil, car essentielles à la vie de la société. C'est le cas par exemple de la vignette «Adhérer» qui permet de télécharger le bulletin d'abonnement à la Revue ou de la vignette «Contact» qui permet d'enregistrer ses coordonnées dans un formulaire et de laisser un commentaire.

Sur le site, certaines pages ont nécessité une structuration plus précise, comme la page «Événements et manifestations». On a désormais la possibilité de choisir, parmi l'ensemble des Manifestations et Événements inventoriés, ceux qui ont été organisés par la SHLF, comme les colloques annuels et ceux qui tiennent à la «Vie de la société». C'est le cas également de la page des Sommaires de la revue qui sont clairement classés entre «Sommaire du dernier numéro» et «Sommaires antérieurs». L'entrée «Sommaire des numéros thématiques» doit encore être ajoutée.

La majorité des contenus récupérés sur l'ancien site ont pu être importés sur le nouveau. Ces archives, précieuses, ont dû être retraitées et ce travail s'est avéré bien plus important qu'initialement prévu du fait de la nature de l'ancien site, qui ne visait pas à l'interopérabilité des données et ne privilégiait pas le référencement. Ainsi, le site compte actuellement environ 650 «articles» correspondant à un événement, un bulletin, un compte rendu, un sommaire de revue, *etc.* À tous ces articles doivent être ajoutés des métadonnées qui pouvaient figurer dans la construction de l'ancien site, mais non pas dans les données elles-mêmes, ce qui a considérablement compliqué leur exportation de l'ancien site, puis leur importation sur le nouveau site. Le travail de nettoyage des données et leur structuration en HTML doit encore être fait pour les annonces d'événements passés, de même que pour les bulletins passés, qui n'ont pas encore été réimportés.

Certains ajustements se feront alors automatiquement, une fois les métadonnées complétées. Si l'on prend par exemple la page «Comptes rendus publiés dans la revue», on constate que l'ordre des compte rendus n'a pas encore été établi et que certains critères de recherche peuvent encore être précisés afin de rendre plus efficace

la recherche d'un compte rendu parmi les 480 actuellement en ligne. Des problèmes de résolution d'images se posent aussi qui devront être réglées par un traitement par lot de toutes les images. Il en est de même de la normalisation des titres des comptes rendus, travail qui est en cours mais qui est très chronophage. Ces difficultés, qui tiennent aux modalités de production des données anciennes, ne se reproduiront pas à l'avenir puisque les modalités d'enregistrement des nouveaux comptes rendus, bulletin, annonces etc. se feront à l'aide de l'interface de Wordpress qui accompagne la personne qui alimente le site dans l'introduction cohérente et harmonisée des métadonnées. Cela signifie que si le site, un jour, devait à nouveau être rénové, les données devaient pouvoir être immédiatement réexploitables, ce qui est l'un des enjeux actuels de la communication numérique.

C'était aussi l'un des objectifs de la rénovation du site, que de donner la main aux membres le bureau de la SHLF afin qu'ils puissent eux-mêmes pouvoir nourrir le site, sans nécessairement passer par le webmaster. La souplesse de l'outil permet de créer des comptes aux différents utilisateurs du site, qui peuvent être rédacteur, éditeur ou administrateur du site. Il est ainsi tout à fait possible d'imaginer que le responsable de l'onglet « Réseaux de la SHLF » intervienne sur le site, mais aussi que les correspondants étrangers, s'ils le souhaitent, soumettent en tant que rédacteurs une annonce en remplissant en ligne un formulaire, qui sera ensuite validé par le responsable de la page consacrée aux informations internationales. Il est alors responsable de la cohérence des informations introduites sur le site, sans que tous les correspondants étrangers aient besoin de connaître toutes les subtilités du site. Ce n'est évidemment pas une obligation mais un exemple pour illustrer la souplesse du logiciel de publication.

D'autres avancées sont visibles sur le nouveau site, notamment en ce qui concerne les nouveaux modes de consultation des sites puisqu'il s'agit désormais d'un site responsive qui s'adapte au format de l'écran (on consulte de plus en plus les sites à partir d'une tablette ou d'un téléphone). Mais plus important encore, le nouveau site sera plus performant en matière de référencement, ce qui est essentiel pour assurer le rayonnement de notre société savante. Il me semble donc qu'une étape importante de la vie du site de la SHLF a été franchie, même si l'ouverture du site doit encore être un peu reportée, du fait de la complexité de traitement des données récupérées sur l'ancien site. Cela laisse ainsi quelques semaines au bureau mais aussi aux différents membres de la Société pour faire des suggestions et transmettre les derniers contenus qui doivent être insérés. Je me réjouis de voir bientôt aboutir ce projet, qui permettra de renforcer le rayonnement de notre société savante. »

M. Menant fait part de ses remerciements chaleureux à Mme Réach-Ngô et souligne l'importance du travail accompli en un temps si bref.

#### *6. – Renouvellement du Conseil d'administration*

Huit sièges sont à pourvoir. Sont candidates et candidats à l'élection ou à la réélection : M. Thierry Bodin, M. Jean-Marc Chatelain, M. Alain Corbin, M. Michel Delon, M. Luc Fraisse, M. Christophe Martin, Mme Monika Prochniewicz, Mme Anne Régent-Susini.

Nombre de suffrages exprimés : 26. Tous les candidats et toutes les candidates sont élus ou réélus, élues ou réélues.

M. Menant prend ensuite la parole pour Mme Delphine Denis, excusée, et évoque les manifestations de la Société.

*7. – Manifestations de la Société :  
rapport de Mme Delphine Denis, secrétaire générale (in absentia)*

Le 23 novembre 2019 se tiendra, dans l'ancienne faculté de médecine (Salle du Conseil), rue de l'École de médecine, un colloque consacré au thème « Littérature et médecine », coorganisé par la Société Française d'Histoire de la Médecine et la SHLF. Deux responsables ont été désignés pour l'organisation du colloque : Claude La Charité (Université du Québec à Rimouski, membre de SHLF) et Jacqueline Vons (Université François-Rabelais de Tours, Présidente d'honneur de la SFHM), tous deux ayant déjà travaillé sur cette question dans leurs réseaux de recherches. Il s'agira d'ouvrir un dialogue fécond entre littérature et médecine, centré sur la notion de diagnostic, qui montrerait la pertinence d'intégrer des fictions dans les sources de l'histoire de la médecine, mais aussi l'utilisation du savoir médical dans les ouvrages d'auteurs de fiction ou d'historiens.

L'Assemblée Générale de la SHLF aura lieu le vendredi 22 novembre, à la veille de cette journée d'étude.

M. Olivier Millet, excusé, a transmis plusieurs informations à M. Menant, dont le Président soumet ensuite la teneur à l'Assemblée.

*8. – Correspondants étrangers : rapport de M. Olivier Millet, secrétaire général  
(in absentia), et interventions des correspondants présents.*

« De nombreux correspondants, retenus dans leurs pays, ont prié d'excuser leur absence. Ceux qui pouvaient être présents se sont réunis la veille de l'Assemblée chez M. Millet, pour un échange de nouvelles, utiles et amicales. Notre réseau est resté relativement stable cette année ; il va être renouvelé, notamment en Grande-Bretagne, au Brésil, et élargi en Roumanie. M. Millet remercie vivement tous nos correspondants pour leur présence, leur collaboration, les informations qu'ils nous apportent (notamment pour la Bibliographie et le bulletin), leurs suggestions, et pour le rayonnement, auquel ils contribuent de manière décisive, de notre Société et de notre revue.

Au cours de l'année écoulée, notre Bulletin électronique d'échange d'informations a été diffusé cet automne sous la forme du n° 13. Cet instrument va se transformer en lien avec les modes de communication et d'information que proposera notre nouveau site internet, question à laquelle le conseil réfléchit. Nos correspondants sont priés de continuer à faire connaître leurs suggestions à ce sujet.

La grande question qui mobilise notre attention en lien avec les correspondants est celle de l'élaboration du répertoire international des chercheurs en littérature française. M. Millet a reçu au cours de l'année, de la part des correspondants, des réponses assez nombreuses et très riches au questionnaire qu'il leur a envoyé à ce sujet. Elles ont souligné la diversité des situations locales (état et nature des études françaises, nombre de chercheurs potentiellement concernés, moyens disponibles pour établir des listes). Elles ont soulevé la question de la protection des données, surtout pour les universitaires qui ne sont plus en activité. Elles ont appelé à une mise au point des informations à fournir sur les personnes et leurs recherches et à la nécessité de rechercher la simplicité. Elles ont suggéré de commencer par la France et les pays où la tâche est la plus facile, et de prévoir une base ouverte et évolutive. Nous tiendrons compte de ces recommandations dans les prochaines réflexions du conseil en vue de la mise en œuvre la plus efficace possible du projet de répertoire. »

Après avoir remercié M. Millet pour sa fidélité et son travail auprès des correspondants étrangers, M. Menant revient, pour répondre à un désir exprimé par plusieurs

Sociétaires, au sujet de la création d'un annuaire de la Société, outil qui puisse faciliter les contacts et permettre de mesurer au mieux les activités des chercheurs internationaux.

La parole est ensuite donnée aux correspondants présents. Le contenu de leurs interventions figurera dans le prochain Bulletin électronique de la Société. Mlle Sakurako Inoué, nouvelle correspondante de la Société, présente les activités dynamiques de la Société Japonaise de Langue et Littérature Française, dont le colloque annuel a eu lieu les 2 et 3 juin 2018 à l'Université de Tokyo. Elle évoque ensuite les colloques régionaux qui se sont tenus au Japon, ainsi que la vie des départements de français dans l'archipel.

M. Menant remercie Mlle Inoué pour sa revue très précise des activités japonaises.

M. Paul Geyer, empêché cette année, a confié à M. Winfried Wehle le soin de réaliser un compte rendu des activités en Allemagne. M. Génétiot donne lecture du rapport de M. Wehle. M. Menant donne ensuite la parole à MM. Giorgetto Giorgi, Bengt Norén et Jean-Claude Polet et les remercie d'être à Paris ce jour.

Aucune autre question n'étant soulevée et l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h15.

Le Président de la Société,  
Sylvain Menant

Le Secrétaire,  
Romain Menini